

# PRIX DE REPRISE 2019 PAR KWH



## Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est inférieure ou égale à 3MVA

Pour l'énergie renouvelable supérieure à 1MVA et inférieure ou égale à 3MVA les garanties d'origines ne sont pas reprises.

MODÈLE 1 ET 2 : « CONSOMMATION PROPRE INDIVIDUELLE OU INJECTION DU SURPLUS » ET « INJECTION TOTALE »		
<b>Solaire</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée	<b>Eolien - Biomasse - Mini Hydro</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée	<b>Non renouvelable</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée
<b>2.45 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>1.66 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	
MODÈLE 3 : * SANS COMMUNAUTÉ D'AUTO-CONSOMMATEURS MODÈLE ROMANDE ENERGIE		
<b>Solaire</b> <b>15.74 ct./kWh</b> énergie autoconsommable		
<b>8.16 ct./kWh</b> énergie refoulée		
MODÈLE 4 : AVEC LA CONSTITUTION ET LA GESTION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AUTO-CONSOMMATEURS		
<b>Solaire</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée	<b>Eolien - Biomasse - Mini Hydro</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée	<b>Non renouvelable</b> <b>5.71 ct./kWh</b> énergie refoulée
<b>2.45 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>1.66 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	

\* Ce modèle n'est plus proposé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est supérieure à 3MVA

**5.71 ct./kWh**  
énergie refoulée

<sup>1)</sup> La garantie d'origine est une plus-value écologique qui garantit la provenance et le moyen de production de l'énergie produite. Le système officiel des garanties d'origine est géré par Pronovo. Pour prétendre à la valorisation de celle-ci, votre installation doit être certifiée.